ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR L'HUISSIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Rébecca B. Minton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,403—Division D.

A tous ceux que Henry Glinder a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rébecca B. Minton, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à faire, dans les dix jours, les raisons pourquoilles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 juin—20 25 29

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Andrew Gregnon vs Wm Chittenden.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans Docket No 17,773—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la maison de Cour, 1550 avenue Louisiana coin St-Charles, dans le sixième district de cette ville, LUNDI, 5me jour de juillet 1897, à midi de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:—

Un lot de meubles de maison et un Piano. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CREVALLEY, Constable de la 4ème Cour de Cité

25 juin—25 29—juillet 5.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C. — No 52,568.

Succession de veuve E. E. Bermudez.

PAR E. CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, de l'Hon. C. A. Monroe, en daté et signé le 23 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le

JEUDI, 1er JUILLET,

A 11 HEURES A. M.

AU No 54 et 56 RUE BARONNE.

Un lot de beaux meubles, ornements, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—comptant.

20 juin—20 27 29 30—juil 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 52673.

Succession de Thomas G. Montgomery et A. M. Montgomery.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 23 juin 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente MARDI, le 6 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème District de cette ville, dans l'Ist No 469, borné par les rues Foucher, Amélie, Dryades et Remparts; ledit lot est désigné par le No 11 et mesure 28 pieds de face à la rue Foucher sur 94 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un croquis daté le 2 juin 1886, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, N. P., le 2 juin 1886.

Conditions—Au comptant; 10 0|0 de dépôt requis au moment de la vente. Taxes de 1897 assumées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 13 15 20 22 27—juil. 3 4 5 6

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence cottage attractive avec autres bâtisses dans le fond, Nos, 2:116 rue St-Pierre près Miro.

Succession de Célina Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur — Bureau, No 727 rue Commune. Le MARDI, 29 juin 1897, à midi il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 26 mai 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E dans et pour le compte de la Succession de Célina Barq No. 41,057 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ist borné par les rues Carondelet Walk Miro, Tonti et St-Pierre, désigné comme lot "A", sur un plan fait par D. E. Saphars, mesurant 22 pieds 2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le numéro municipal 2316 rue St-Pierre, consistant en une jolie résidence cottage extrêmement confortable, avec une autre bâtisse en bois à deux étages dans le fond, une bonne cour, cuve etc., près de toutes les commodités, ligne électrique en face.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque etc, portant 8 pour cent par an d'intérêt, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897. Acte de vente pardevant Jno. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente.

29 mai—29 30—juin 6 13 20 29

AVIS DE SUCCESSION.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MARDI, 6 JUILLET 1897

A 10:30 HEURES A. M.,

Le contenu d'un établissement de

BUVETTE,

—CONNUE COMME—

The Three Brothers' Saloon

Coin Bienville et Passage de la Bourse.

Succession de Paul Millet.

No 53,730—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 22 juin 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues à l'encan—

Le contenu du salon connu comme le "Three Brothers Saloon" coin Bienville et Passage de la Bourse, cette ville. Contenu de bar room, glaces, étalages, installations de bar, glacière, liqueurs, comptoir à lunch, 10 ventilateurs électriques, un moteur électrique pour le ventilateur, 4 tables de pool, billes, [illegible] complet, meubles de maison, [illegible] 1 rangé, un lot de faïences, un coffre-fort etc, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions Comptant.

23 juin—23 29 5 6 juil

Succession de Denis Méchac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,550—Division A.

[illegible]

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

ROWE, SPENCER & COOKE, Hennen Building, Avocats.

[illegible] juin—26 25 juil—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, MERCREDI, 21 juillet 1897, à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 18 juin 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" dans l'interdiction de John T. Brenford, No. 42,390, les propriétés décrites ci-dessous:—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Laurel et Old Magazine, désigné par la lettre "A" sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, et mesurant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Old Magazine et une profondeur sur la ligne opposée de 147 pieds 3 pouces, de là 8 pieds vers la rue Old Magazine sur une ligne parallèles à la rue Félicité, de là 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité et parallè e à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1896 à être payées par le propriétaire actuel et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 cour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. B. Upton Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 28—juillet 5 12 19 à date.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La maison et résidence en bois à deux étages,

Dans le Deuxième District, à un demi ilet du Marché Trémé,

Nos. 1617 et 1619 rue Orléans,

Maintenant occupée par un magasin de Dry Goods et Notion Emporium, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de $75 par mois.

Succession de Regina Hayem

No 51,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

MARDI, 29 JUIN, 1897 à midi.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 112 rue Carondelet, MARDI 29 JUIN 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 637 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division "E" Cour Civile de District, daté et signé 24 mai 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District dans l'ilet borné par les rues Orléans, Claiborne, Robertson et Ste-Anne, le dit lot mesure 31' 11" de face à la rue Orléans sur une profondeur de 72' 4" entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en bois à deux étages. Ayant un grand magasin au rez-de-chaussée et 7 chambres à coucher corridors, galeries, etc. au premier étage, connu par les Nos 1617 et 1619 rue Orléans.

Conditions, un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreurs, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir de l'adjudication, garanti par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente doit contenir les clauses usuelles de garantie des dits billets. Les taxes doivent être assumés par l'acquéreur qui doit faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente par devant Félix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mai—27 30 juin—6 13 20 à date.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE:

Une Résidence Désirable

à Deux Etages.

RUE CONSTANCE, PRES ERATO

SUCCESSION DE GEO. MYERS OU MYER.

No 42,371.—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—bureau Nos 832 et 834 rue Commune. MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 21 mai 1897, et rendu dans la succession ci dessus—

La résidence en bois éligible à deux étages, rue Constance, entre Erato et Gaiennie, ayant double galeries de face, vestibules avec escaliers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hangar, jolie cour briquetée sur le côté, assez grande pour le passage d'une voiture. Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Constance, Magasins, Gajennie et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 25 mai 1844, déposé en l'étude de David L. McCay, Esq., ancien notaire, pour référence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et a une allée commune dans le fond avec servitude à peel et à d'autres propriétés.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1897 en faisant un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur

25 mai—25 30—juin 6 13 20 27 à date

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétété de valeur dans le deuxième District.

Succession de John Paul Vogel.

No 53,147 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi le 30 Juin 1897.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS, A. A. Lesseps, Encanteur, bureau No. 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 27 mai 1897 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique MERCREDI le 30 juin 1897 à m'di, à la Bourse de la Nouvelle Orléans, des propriétés foncières No. 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St. Charles, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et l'avenue Claiborne, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue St-Louis, sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant désigné comme lot No 2.

Les améliorations là-dessus consistent du cottage seul et substantiel contenant trois chambres et dépendances, et portant le numéro municipal — rue St Louis.

Termes et conditions:—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un an avec billets portant 8 0|0 par an d'intérêts, de la date de la vente, avec lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumant les taxes de l'année courante en plus et au-dessus le prix de l'adjudication et feront un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant R. P. Cousin, notaire.

31 mai—31—juin 2 6 13 20 28 29 30

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,780—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par William H. Byrnes syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées et Non-Améliorées

Dans les Premier, Deuxième, Quatrième et Cinquième Districts.

Mardi, le 13 Juillet 1897.

J. B. Junqua et als vs Pelican Homestead and Building Association.

No 52,224 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS—A. A. LESSEPS, encanteur—Bureau 405 rue Carondelet—MARDI le 13 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles. En vertu de et conformément à un ordre de l'HON. FRED D. KING, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 10 juin 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:

1er DISTRICT.

1° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelques façons en dépendant, situé dans le PREMIER DISTRICT de cette ville, désigné comme lot No 3, de l'ilot No 330, lequel est borné par les rues FRANKLIN, LAFAYETTE, POYDRAS et LIBERTÉ, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 5 mars 1856 et mesurant (25 pieds 6 pouces et 1 ligne) vingt-cinq pieds six pouces et une ligne de face à la rue FRANKLIN, sur quatre-vingt-cinq pieds et trois pouces (85' 3") de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui fut acquise par la dite Pelican Homestead and Building Association par achat de Pierre Lasalère, par acte passé pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, daté le 6 janvier 1896.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant, ou de quelques façons en dépendant, situé dans le PREMIER DISTRICT de cette ville dans l'ilet borné par les rues PERDIDO, BASSIN, POYDRAS et REMPARTS, désigné par le No 17, sur un plan dressé par L. J. Pilié, le 1er octobre 1836, et déposé sous le No 6, dans le livre des plans de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, et en conséquence, le dit lot ou portion de terre, mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds, onze pouces et une ligne (25' 11' 1") de face sur la RUE PERDIDO, sur cent douze (112) pieds et un pouces (112' 1") de profondeur et façade sur la RUE BASSIN, et une largeur dans le fond de deux cent soixante-deux pieds et deux pouces (262' 2"). Etant la même propriété qui fut acquise par ladite Pelican Homestead and Building Association par achat de Giovanni Segretto, par acte passé pardevant Geo W. Dearing, notaire en cette ville, le 25 juin 1895.

SECOND DISTRICT

3° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le SECOND DISTRICT de cette ville, dans l'ilet No 482, borné par les rues DUMAINE, LOPEZ, ST PHILIPPE et RENDON. Le dit lot est désigné par le No 25, sur un plan fait par Charles G. Del'Isle, le 1er de mai 1893, et mesure conformément audit plan trente pieds, neuf pouces et quatre lignes (30' 9" 4") de face à la RUE DUMAINE par cent quatorze pieds (114') de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par la Pelican Homestead and Building Association par achat de F. Avegno et als, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire de cette ville, en date du 19 juillet 1894.

4° UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le DEUXIEME DISTRICT de cette ville, d'une forme triangulaire comprenant l'ilet borné par l'AVENUE ESPLANADE et les rues ROUQUETTE (anciennement Washington) et DUPRÉ et mesurant plus ou moins, deux cent cinquante deux pieds, deux pouces et trois lignes (252' 2" 3") de face à l'AVENUE ESPLANADE, quatre vingt pieds un pouce (80' 1") de face sur la RUE DUPRÉ et deux cent vingt neuf pieds, un pouce et six lignes (229' 1" 6") sur la rue ROUQUETTE (anciennement Washington).

Etant la même propriété qui a été acquise par la dite Pelican Homestead and Building Association, par achat de Chas M. Hero, par acte passé pardevant A. Hero jr, notaire, en date du 1er juillet 1895.

QUATRIEME DISTRICT.

5° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le QUATRIEME DISTRICT de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 364, borné par les rues MAGNOLIA, SIXIEME, WASHINGTON et Louisiana tenant SUD ROBERTSON, suivant un plan par G. D. Del'Isle, voyer, en date du 3 septembre 1892, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces (29' 10") de face à la rue MAGNOLIA, sur cent vingt pieds (120') de profondeur et formant l'encoignure des rues MAGNOLIA et SIXIEME. Etant la même propriété qui a été acquise par la dite association par achat de F. Briede, par acte passé pardevant Jno. R. Legier, notaire, en date du 16 juin 1896.

CINQUIEME DISTRICT.

6° UN CERTAIN LOT DE TERRE vacant avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le CINQUIEME DISTRICT de cette ville, dans l'ilet No 92 maintenant 245, borné par les rues NUNEZ (anciennement Franklin) SOCRATE, TECHE (anciennement Monroe) et PTOLEMY, désigné comme lot No 17 sur un devis fait par Geo De Armas, député voyer de ville, en date du 4 septembre 1895, et mesurant, conformément audit plan trente pieds (30') de face à la RUE NUNEZ sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est formé du portions des lots désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan par L. H. Pilié, voyer de ville, en date du 10 février 1860 et déposé dans le bureau de E. Fortier, ancien notaire d'après le plan 30 du livre de plans No 1.

Etant la même propriété qui a été acquise par la Pelican Homestead and Building Association par achat de Pierre Nougue, par acte passé pardevant Jno R. Legier notaire en date du 7 janvier 1896.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le CINQUIEME DISTRICT de cette ville, dans l'ilet borné par l'AVENUE SLIDELLE, (anciennement Jackson) les rues TECHE, (anciennement Monroe) NUNEZ (anciennement Franklin) et HOMER, désigné comme lot No 11 de l'ilet 150, et mesurant trente-deux pieds, six pouces (32' 6") de face sur la RUE NUNEZ par cent soixante pieds (160') de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite Pelican Homestead and Building Association, par achat de la Firemens Building Association par acte passé pardevant Jno. R. Legier notaire, le 17 avril 1893.

8° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le CINQUIÈME DISTRICT de cette ville, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 16, sur un plan de Gonsoulin Trant, lequel ilet est maintenant désigné par le No 117 des rolls d'assessement de la ville et le dit lot anciennement désigné par le No 9 dans le dit ilet.

Le dit lot No 8 mesure trente pieds un pouce et deux lignes (30' 1" 2") de face à la rue Valletto, trente pieds (30') dans le fond quatre-vingt-quatre pieds sept pouces et sept lignes (84' 7" 7") de profondeur sur la ligne du lot No 7 et quatre-vingt-sept pieds deux pouces et six lignes (87' 2" 6") de profondeur sur la ligne vers la rue Evelina le tout conformément à un plan dressé par C. A. Lewis, le 6 mars 1889, et attaché à un acte pardevant Wm A. Seymour, notaire, le 18 avril 1889, ledit lot étant dans l'ilet borné par les rues VALLETTE, OLIVIA, Faxonne OPELOUSAS et la rue EVELIN.

Etant la même propriété qui a été acquise par le dit Pelican Homestead and Building Association de Jeremiah Mino par acte passé par devant John R. Legier notaire le 15 janvier 1894.

Pour plus amples descriptions des propriétés et améliorations, voir les plans à la Bourse ou informez-vous au Bureau de l'Encanteur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans ou à un an; le tout à l'option des acquéreurs; la portion à crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 8 o|o par an de la date de la vente jusqu'à paiement final. Les actes de vente devant être passées pardevant FRED. ZENGEL, notaire, en cette ville aux frais des acquéreurs et devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, telles que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les propriétés doivent être conservées assurées et les polices transférées, etc.

Les acquéreurs assumant en plus et au-dessus le montant de leur enchères, les taxes dues et exigibles en 1897, et devront faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

DINKELSPIEL & HART, E. J. MERAL et CHRETIEN & SUTHON avocats.

12 juin—12 16 20 27—juil 4 11 12 13

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage.

No 286 rue Marigny, entre Prosper et Solidelle.

Dans l'affaire de John Jacob Maas, Jr. et als. vs les mineurs John Jacob Maas.

No 50,878—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 836 rue Commune—MARDI, 27 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 1er juin 1897, et signé le 7 juin 1897 dans l'affaire ci dessus—

La désirable propriété No 286 rue Marigny, décrite comme suit; à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 22 de l'ilet No 7, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Prosper et Solidelle, conformément au dit plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 4 juillet 1847 et déposé en l'étude de Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, et mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, à proximité des chars Claiborne, dans un bon voisinage.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Geo. W. Dearing, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 juin—26 27—juil 4 11 18 25 27

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAM.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en bois, à deux étages et Vastes Terrains

No. 1234 rue sud Remparts

Enc. nord-est de la rue Erato.

Succession de B. F. Choate.

No 52,851—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 1er juillet 1897 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 27 mai 1897, de l'Hon Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous:

La belle résidence en bois à deux étages No 1234 rue Sud Remparts, encoignure nord est de la rue Erato, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryades, Erato et Clio, elle est retirée de la rue, a un joli grillage en fer et contient de larges galeries devant et sur les côtés, vestibule salons doubles, librairie, salle à manger cuisine et autres chambres au rez-de-chaussée; vestibule, sept chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, gaz, citerne, etc. Les terrains sont distribués en promenades en Schillinger et en gazons et mesurent 72 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts par une profondeur entre lignes égales et parallèles et de face à la rue Erato de 143 pieds, 3 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins comme il est plus spécialement décrit comme suit:

Le lot entier No 22, cette moitié du lot No 21, touchant au lot No 22 et vers la rue Erato, cette moitié du lot No 24 touchant au lot No 22, aussi du côté de la rue Erato, laquelle dite propriété est comprise dans l'ilot borné par les rues Sud Remparts, Clio, Erato et Dryades, dans le premier district de cette ville, et mesure 43 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 143 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de coté vers la rue Clio, 112 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de coté ou il touche le lot No 24, où il forme un angle droit et s'étend jusqu'à la rue Erato, sur laquelle il a une façade de 30 pieds 11 pouces et 2 lignes, avec une profondeur sur la ligne du fond de la rue Erato de 72 pieds 6 pouces, d'après le devis marqué "A" annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, alors notaire de cette ville, le 10 janvier 1899, un certificat duement certifié du dit devis est annexé à un acte de vente, pour référence, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ville que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 23, sur un plan tracé par Joseph Pilié voyer, daté le 22 février 1840, et déposé comme plan No 31, dans l'étude de J. Z. Marks ancien notaire en cette ville, le dit lot forme l'encoignure des rues Sud Remparts et Erato, et mesure 29 pieds 4 pouces de face sur la rue Sud Remparts 112 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Erato le tout en mesure américaine acquise par feu B. F. Choate par achat de R. W. Seawell, Jr, par acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 10 avril 1893.

Dans une jolie localité près de la résidence de l'Hon. C. H. Schenck de M. M. Pokorny et autres, à une faible distance du centre des affaires près de plusieurs lignes de chars, des marchés, écoles et églises

Conditions—Comptant: 10 pour cent comptant requis au moment de la vente

Acte de vente pardevant A. H. Browne Esq notaire aux frais de l'acquéreur

30 mai—30 juin 6 13 20 27 juil 1

PAR J. B. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un site splendide pour batir dans le Premier District No 1047 rue Magasin, entre Poeyfarre et Calliope,

Et des tombes, voûtes et terrains dans les cimetières Girod, Métairie, des pompiers et autres cimetières, à l'encan.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

Vente en partage.

PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 15 juillet 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu dans l'affaire ci-dessus le 26 mai 1897, et signé le 1er juin 1897, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Propriétés foncières.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope, désigné par la lettre O, et mesurant 27 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot était anciennement désigné par le No 24. Etant le lot acquis par le dit Thomas W. Bothick, de la N. O. Saving Institution par acte pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 5 janvier 1880, au bureau de transferts, livre 112, folio 172. Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 1047 rue Magasins.

2° Une tombe dans le cimetière Girod; une tombe en caveau dans le même cimetière; deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie.

Deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie; une tombe dans le cimetière des Pompiers: aussi des tombes et voutes dans d'autres cimetières. Une liste déposée au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente pour les voûtes, tombes, etc —Comptant pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien du vendeur, transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.

12 juin—12 13 20 27—juil 4 11 15

AVIS IMPORTANT.

Le soussigné étant obligé de s'absenter de la ville pour la saison d'été, avertit ses nombreux clients que pour les billets de passage pour l'Europe, ils seront obligés de s'adresser à M. E. J. Prévost, Agt. Gén'l, 45 rue Baronne ou à J. A. Buisson, Agt. Maudeville, La.

28 mars dim J. A. BUISSON Agt.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

UN EMPLACEMENT DE CHOIX POUR AFFAIRES

La vieille pharmacie bien établie coin des rues Dryades et 2me en face du marché.

Succession de Mme Eliza Rudolp née Eliza Badon, No. 53,282.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICH & CO, Geo. G. Friedrich, Encanteur—MARDI, le 6 juillet 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de de ladite Cour de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, signé le 1er juin 1897 et rendu dans l'affaire de la succession ci dessus.

La très désirable résidence et magasin à l'encoignure N. O. des rues Dryades et Seconde, ayant 11 chambres, incluant le magasin, hangars, cuve, cour dans le fond, une allée de côté plus amplement décrite comme suite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Dryades, Première et St-Denis, désigné par le No Un sur un plan de voyer fait par Louis H. Pilié, voyer civil le 28 août 1880 et annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, ancien notaire en cette ville, le 1er septembre 1880; conformément au dit plan le lot mesure, au pied américain, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 110 pieds et 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond doublé de 5 pieds de largeur et ouvrant sur la rue Seconde en usage avec ledit lot et le lot No 2, immédiatement opposé du marché 2me, convenable pour n'importe quelle autre ligne d'affaires et comme plus vieille pharmacie dans le district du haut.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un et deux ans, au gré de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et de faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente

Acte de vente pardevant A. G. Lapice, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 6 13 20 27—juil 4 6

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation

Lundi, le 5 Juillet, à 10 heures du matin et à continuer aux endroits ci-après mentionnés.

Comptes-Courants, Meubles de bureau.

Chevaux, Mulets, Wagons, Harnais, etc.

Machines, Rouleau de Papier, Réservoirs. Filtres, Fers-à repasser, Etendeuses, Machines à coudre et à tuyauter et plusieurs autres articles rares et de valeur, dépendant et appartenant à une Buanderie de première classe.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Comm